NOTES DE THINKING AFRICA

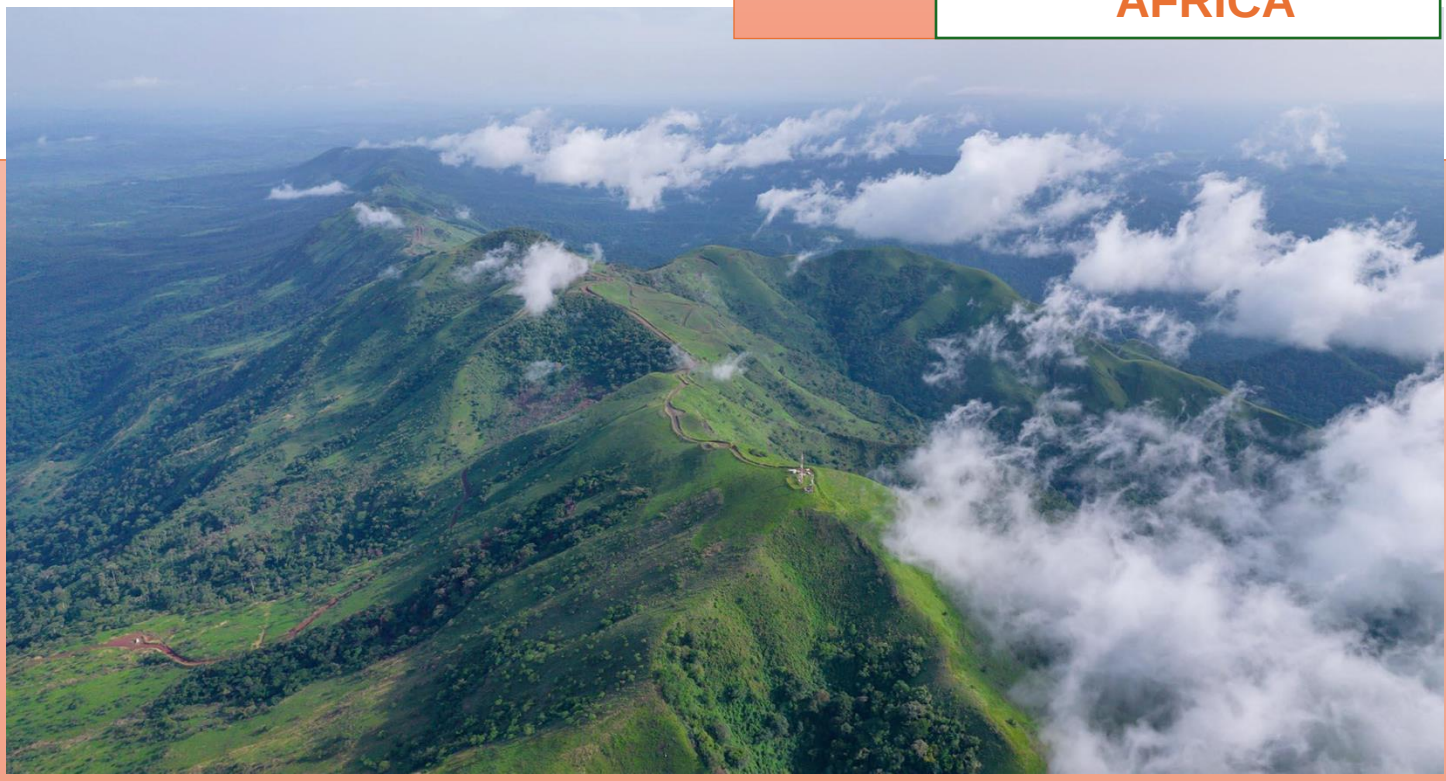

SIMANDOU,

CONCILIER INDUSTRIE EXTRACTIVE
ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN GUINÉE

Fatoumata Bah

Thinking Africa

Thinking Africa est un institut de recherche et un laboratoire d'idées indépendant consacré aux enjeux politiques, économiques, sociaux et géostratégiques du continent africain.

À travers ses publications, ses analyses et ses webinaires, Thinking Africa contribue à nourrir les débats et à proposer des solutions innovantes aux défis contemporains de l'Afrique.

L'organisation favorise le dialogue entre chercheurs, universitaires, décideurs publics, acteurs de la société civile et partenaires internationaux afin de promouvoir une vision africaine des enjeux mondiaux.

Thinking Africa

Thinking Africa

Dakar (Sénégal)

Site internet: thinkingafrica.org

À propos de l’auteure

Fatoumata Bah est étudiante en Programme Grande École à l’ESCE International Business School et stagiaire en recherche et analyse au sein de Thinking Africa. Ses travaux et centres d’intérêt portent principalement sur les relations internationales, les enjeux géopolitiques africains, la gouvernance, le développement économique et la coopération internationale.

Au sein de Thinking Africa, elle contribue à des travaux de recherche et d’analyse consacrés aux dynamiques politiques, économiques et stratégiques du continent africain. Dans ce cadre, elle s’est notamment intéressée aux enjeux liés aux ressources naturelles, à leur gouvernance et à leur capacité à contribuer au développement économique des États africains.

Cette note consacrée au projet Simandou s’inscrit dans cette réflexion, en interrogeant les conditions dans lesquelles l’exploitation d’une ressource minière stratégique peut devenir un levier de diversification économique et de développement durable pour la Guinée.

SOMMAIRE

SIMANDOU, CONCILIER INDUSTRIE EXTRACTIVE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN GUINÉE 1
Fatoumata Bah 1

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES 5

RÉSUMÉ 6

Introduction 7

I. Le projet Simandou : sortir du syndrome du mal hollandais 9

A. Simandou, un projet d'une ampleur exceptionnelle 9

B. Une économie déjà fortement dépendante du secteur minier 10

C. Simandou face au risque du syndrome du mal hollandais 12

D. De la rente minière à la diversification de l'économie guinéenne 14

Recommandations 16

Conclusion 19

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

BAD — Banque africaine de développement
CTG — Compagnie du TransGuinéen
FMI — Fonds monétaire international
IFC — International Finance Corporation
ITIE — Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
PIB — Produit intérieur brut
WCS — Winning Consortium Simandou

RÉSUMÉ

Le projet Simandou marque une étape majeure dans l'histoire économique de la Guinée. Avec l'exploitation de l'un des plus importants gisements de minerai de fer à haute teneur encore inexploités au monde, le pays dispose d'une opportunité exceptionnelle pour accroître ses recettes publiques, développer ses infrastructures et renforcer sa place dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Toutefois, dans une économie déjà fortement dépendante du secteur extractif, l'ampleur du projet soulève une question centrale : comment faire de cette richesse minière un véritable levier de développement économique et social pour la population guinéenne ?

Cette note analyse les opportunités et les risques liés à Simandou à travers trois dimensions. Elle examine d'abord les conséquences macroéconomiques du projet et la nécessité pour la Guinée d'éviter une dépendance accrue aux ressources minières. Elle étudie ensuite la dimension stratégique du minerai de Simandou dans un contexte de transformation de l'industrie sidérurgique mondiale et de concurrence autour des approvisionnements, notamment au regard du poids des acteurs chinois dans le projet. Enfin, elle analyse les conditions nécessaires pour que les revenus et les infrastructures générés par Simandou contribuent durablement à la diversification économique, à l'emploi, à la formation, au développement local et à l'amélioration des conditions de vie.

La réussite de Simandou dépendra ainsi moins de la seule exploitation du minerai que de la capacité de la Guinée à transformer cette rente en investissements durables, à renforcer la gouvernance des revenus et à faire du projet un moteur d'une transformation économique plus large.

Mots-clés : Guinée ; Simandou ; minerai de fer ; développement économique ; gouvernance minière ; diversification économique ; souveraineté économique ; développement durable.

Introduction

La Guinée occupe depuis longtemps une place particulière dans le paysage minier africain. Le pays dispose d'importantes réserves de bauxite, d'or, de diamant et de minerai de fer, et son économie repose largement sur l'exploitation et l'exportation de ces ressources. Pourtant, cette richesse du sous-sol contraste avec les difficultés économiques et sociales auxquelles reste confrontée une partie importante de la population. Le développement du secteur extractif n'a jusqu'à présent pas permis une diversification suffisante de l'économie ni une création d'emplois proportionnelle au poids des activités minières. Ce paradoxe entre abondance des ressources naturelles et persistance de la pauvreté constitue l'un des principaux défis du développement guinéen.

L'entrée en exploitation du gisement de Simandou donne aujourd'hui une nouvelle dimension à cette problématique. Situé dans le sud-est du pays, Simandou constitue l'un des plus importants gisements de minerai de fer à haute teneur encore inexploités au monde, avec environ quatre milliards de tonnes de ressources récupérables. Le projet représente près de **20 milliards de dollars d'investissements** et comprend, au-delà des installations minières, plus de 600 kilomètres d'infrastructures ferroviaires ainsi que de nouvelles installations portuaires. Après plusieurs décennies de négociations et de retards, les opérations ont commencé en novembre 2025 et les premières exportations ont suivi à la fin de la même année[1].

Les perspectives économiques associées au projet sont considérables. La montée en puissance de Simandou devrait fortement accélérer la croissance et les exportations guinéennes au cours des prochaines années. À pleine capacité, les projections de l'ITIE estiment que le projet pourrait générer entre **850 millions et 1,7 milliard de dollars de recettes publiques annuelles avant 2035**, puis potentiellement entre **2 et 2,7 milliards de dollars par an après 2035**, selon notamment l'évolution des prix internationaux du minerai de fer[2]. Pour un pays confronté à d'importants besoins en infrastructures, en éducation, en santé et en diversification économique, ces nouvelles ressources représentent une opportunité historique.

Mais l'ampleur même du projet soulève une interrogation. Le secteur extractif représente déjà quasiment **20 % du PIB et plus de 90 % des exportations guinéennes[3]**. L'arrivée d'une nouvelle activité minière d'une telle importance pourrait donc renforcer la dépendance de l'économie aux matières premières et l'exposer

---

[1] ITIE Guinée, *Guinea Simandou Financial Modelling Study*, Juin 2025; Rio Tinto, « Simandou – Key project updates », 2026.
[2] ITIE, « La promesse de Simandou en faveur du développement : transformer les recettes minières en bénéfices durables pour la Guinée », 5 juin 2026.
[3] ITIE, *Validation de la Guinée 2026*, mai 2026.

davantage aux mécanismes du syndrome du mal hollandais, notamment si l'expansion du secteur minier s'effectue au détriment du développement des activités non extractives. Le défi pour la Guinée n'est donc pas simplement de réussir l'exploitation de Simandou, mais de parvenir à utiliser cette nouvelle rente pour transformer durablement la structure de son économie.

La question dépasse par ailleurs le seul cadre national. La haute teneur du minerai de Simandou lui confère une importance particulière dans un contexte de transformation de l'industrie sidérurgique mondiale et de recherche de procédés moins carbonés[4]. La présence de groupes tels que Rio Tinto, Chinalco, China Baowu ou Winning Consortium Simandou témoigne également des intérêts économiques et stratégiques qui entourent le gisement. Simandou place ainsi la Guinée au croisement des stratégies internationales d'approvisionnement en matières premières, de la transformation des chaînes de valeur mondiale et des enjeux de souveraineté économique.

Derrière les perspectives de croissance se pose finalement une question plus fondamentale : **comment transformer une richesse minière exceptionnelle en développement durable pour la population guinéenne ?** L'enjeu sera notamment de savoir si les revenus, les infrastructures et les compétences créés autour de Simandou permettront de développer d'autres secteurs de l'économie, de renforcer les entreprises nationales, de créer des emplois durables et d'améliorer les conditions de vie, tout en maîtrisant les conséquences sociales et environnementales du projet.

C'est dans cette perspective que cette note analyse les conditions dans lesquelles la Guinée peut tirer parti du projet Simandou tout en limitant les risques liés à une dépendance accrue au secteur extractif. Elle examine successivement l'ampleur du projet, la dépendance de l'économie guinéenne aux ressources minières, les risques associés au syndrome du mal hollandais ainsi que les conditions nécessaires pour transformer la rente minière en un véritable levier de diversification économique et de développement durable.de la Guinée.

[4] Rio Tinto, « Simandou », 2026.

I. Le projet Simandou : sortir du syndrome du mal hollandais

A. Simandou, un projet d'une ampleur exceptionnelle

Situé dans le sud-est de la Guinée, au cœur de la région montagneuse et boisée de la Guinée forestière proche des frontières avec la Côte d'Ivoire et le Liberia, le massif de Simandou abrite l'un des plus importants gisements de minerai de fer encore inexploités de la planète. Ses réserves sont estimées à environ quatre milliards de tonnes de minerai de fer récupérable. Longtemps retardé en raison de difficultés financières, politiques et infrastructurelles, le projet est désormais entré dans sa phase d'exploitation, avec le démarrage des opérations en novembre 2025 et les premières exportations de minerai à la fin de la même année[5].

L'importance de Simandou ne repose cependant pas uniquement sur la taille de ses réserves. Le projet représente un investissement d'environ 20 milliards de dollars et comprend, en plus de l'exploitation des différents blocs miniers, la construction d'infrastructures particulièrement importantes pour la Guinée. Le minerai extrait doit notamment être acheminé jusqu'au littoral grâce à un chemin de fer Trans guinéen de plus de 600 kilomètres, relié à de nouvelles infrastructures portuaires. À terme, le système doit permettre aux différents opérateurs de Simandou d'exporter jusqu'à 120 millions de tonnes de minerai de fer par an[6].

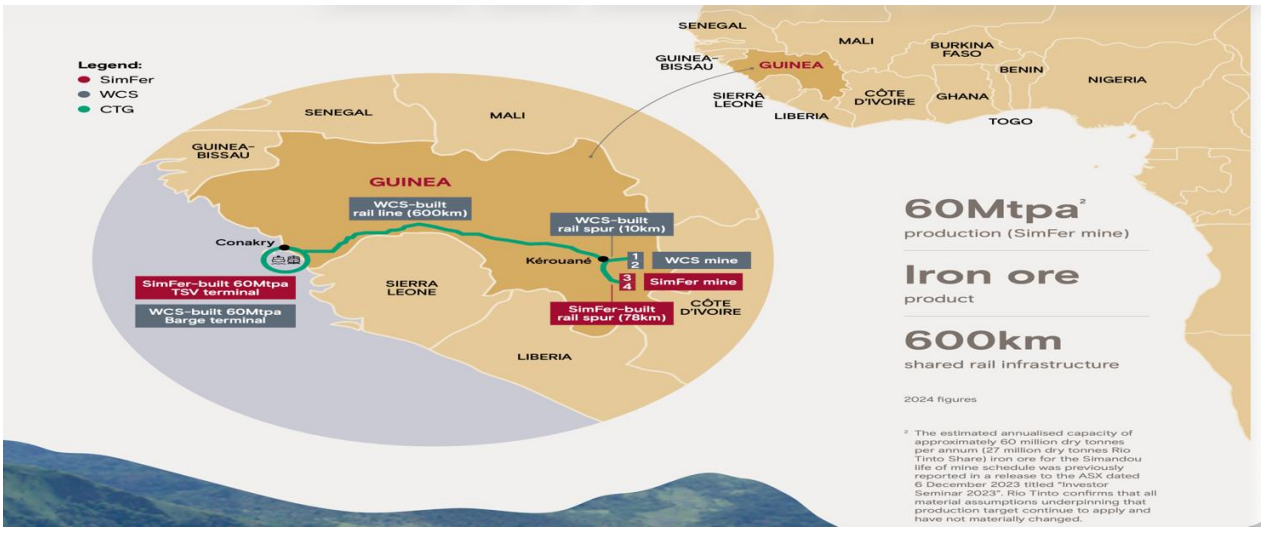

[5] Rio Tinto, « Simandou – Key project updates », 2026; ITIE Guinée, *Guinea Simandou Financial Modelling Study*, Juin 2025.
[6] Rio Tinto, « Simandou – Key project updates », 2026.

Figure 1 — Localisation des principales infrastructures du projet Simandou en Guinée.

Source : Simandou-Khoun-na-keli.

La réalisation du projet repose également sur une coopération complexe entre l'État guinéen et plusieurs groupes internationaux, parmi lesquels Rio Tinto, le consortium chinois Chinalco, Winning Consortium Simandou et le groupe sidérurgique chinois Baowu[7]. Cette présence importante d'acteurs étrangers, et notamment chinois, donne à Simandou une dimension qui dépasse progressivement le cadre national. Le projet s'inscrit également dans les transformations du marché mondial du minerai de fer et dans les stratégies d'approvisionnement des grandes puissances industrielles, une dimension qui sera développée dans la deuxième partie de cette note.

Pour la Guinée, l'entrée en exploitation de Simandou pourrait surtout provoquer un changement d'échelle économique. Selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI), le niveau du PIB réel guinéen pourrait être environ **26 % plus élevé en 2030** que dans un scénario sans développement de Simandou[8]. Les projections de l'ITIE indiquent qu'à pleine capacité, le projet pourrait générer pour l'État entre **850 millions et 1,7 milliard de dollars de recettes annuelles avant 2035**, puis entre **2 et 2,7 milliards de dollars par an après 2035**, selon notamment les volumes produits et l'évolution du prix international du minerai de fer[9]. Ces ressources pourraient offrir au pays une capacité d'investissement considérable dans les infrastructures, l'éducation, la santé ou encore la diversification de son économie.

Mais l'ampleur même de Simandou soulève un paradoxe. La Guinée dispose depuis longtemps de ressources minières considérables, notamment en bauxite, en or et en minerai de fer, sans que cette richesse ne se soit traduite par une amélioration équivalente des conditions de vie de l'ensemble de la population. L'arrivée de Simandou ne garantit donc pas, à elle seule, une transformation économique et sociale du pays. Au contraire, en augmentant encore davantage le poids du secteur extractif dans l'économie nationale, le projet pourrait renforcer certaines fragilités déjà existantes.

La véritable question n'est donc plus seulement de savoir ce que Simandou peut rapporter à la Guinée, mais de déterminer comment cette richesse pourra être utilisée pour transformer durablement son économie. C'est dans cette perspective

---

[7] Rio Tinto, « Simandou », 2026.
[8] Fonds monétaire international, *Guinea: Selected Issues*, IMF Country Report No. 24/131, mai 2024.
[9] ITIE, « La promesse de Simandou en faveur du développement : transformer les recettes minières en bénéfices durables pour la Guinée », 5 juin 2026.

que se pose la question du « syndrome du mal hollandais » et du risque d'une dépendance accrue aux ressources minières.

B. Une économie déjà fortement dépendante du secteur minier

L'exploitation des ressources naturelles occupe depuis plusieurs décennies une place centrale dans l'économie guinéenne. Le pays dispose notamment d'importantes réserves de bauxite, d'or, de diamant et de minerai de fer. Cette richesse a permis au secteur extractif de devenir l'un des principaux moteurs de l'économie nationale, mais elle a également renforcé la dépendance du pays à l'égard des industries minières et des marchés internationaux.

Les données les plus récentes de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives montrent clairement cette dépendance. **En 2023, le secteur minier représentait environ 20 % du PIB guinéen, 22 % des recettes publiques et 93 % des exportations du pays[10].** Ces chiffres illustrent le poids considérable des activités extractives dans l'économie guinéenne. À titre de comparaison, l'ITIE indique également que les industries extractives ne représentent qu'environ **6,4 % de l'emploi**, ce qui révèle un écart important entre leur contribution à la richesse nationale et leur capacité à créer directement des emplois.

Cette concentration de l'économie autour des ressources minières n'est pas nouvelle. Le FMI relevait déjà qu'en **2022**, le secteur minier représentait environ **21 % du PIB et plus de 90 % des exportations** guinéennes[11]. Il soulignait également que les exportations du pays étaient principalement dominées par la bauxite et l'or. L'arrivée du minerai de fer de Simandou vient donc s'ajouter à une économie dont la structure est déjà fortement orientée vers l'exploitation et l'exportation de matières premières.

L'entrée en production de Simandou devrait encore accentuer le poids du secteur minier dans les prochaines années. Selon les dernières projections de la Banque mondiale publiées en 2026, la croissance du PIB réel guinéen devrait atteindre **8,8 % en 2026**, puis **11,1 % en moyenne entre 2027 et 2028[12]**, principalement sous l'effet de la montée en puissance de la production de minerai de fer de Simandou. Ces projections marquent un changement d'échelle important pour l'économie guinéenne, mais elles ne permettent pas, à elles seules, de conclure à une amélioration équivalente des conditions de vie de la population.

L'expérience récente du pays montre en effet que croissance économique et réduction de la pauvreté ne progressent pas nécessairement au même rythme. Dans son *Guinea*

---

[10] ITIE, *Validation de la Guinée 2026*, mai 2026.
[11] Fonds monétaire international, *Guinea: 2024 Article IV Consultation*, IMF Country Report No. 24/130, Mai 2024.
[12] Banque Mondial, *Guinea – Country Partnership Framework FY2027–FY2033*, Juin 2026.

Economic Update 2025, la Banque mondiale indiquait que le PIB avait progressé en moyenne de **5,1 % par an entre 2019 et 2023**, puis de **5,7 % en 2024**. Pourtant, selon le seuil international de pauvreté de 3,65 dollars par jour en parité de pouvoir d'achat 2017 utilisé dans ce rapport, **52 % de la population vivait encore sous le seuil de pauvreté**, tandis que le taux de pauvreté avait augmenté de sept points entre 2019 et 2024[13]. La Banque mondiale souligne notamment que la croissance des dernières années n'a pas permis de créer suffisamment d'emplois dans les secteurs non miniers.

Dans ce contexte, Simandou représente à la fois une opportunité et un risque. L'augmentation des exportations et des recettes minières peut fournir à l'État guinéen des ressources considérables pour financer les infrastructures, l'éducation, l'agriculture, l'énergie ou encore l'industrialisation. Mais si cette croissance reste principalement concentrée dans le secteur extractif, elle pourrait au contraire renforcer une structure économique déjà très dépendante des matières premières.

C'est précisément cette situation qui conduit à s'interroger sur le **syndrome du mal hollandais** : plus Simandou prendra de place dans l'économie guinéenne, plus la question sera de savoir si les ressources générées permettront de développer les autres secteurs ou si elles renforceront une dépendance déjà ancienne aux industries extractives.

C. Simandou face au risque du syndrome du mal hollandais

L'entrée en production de Simandou pourrait profondément modifier la structure de l'économie guinéenne. Si l'augmentation des exportations de minerai de fer représente une opportunité majeure en matière de croissance et de recettes publiques, elle pose également la question de la capacité du pays à gérer une expansion aussi importante de son secteur extractif. Dans une économie déjà fortement dépendante des ressources minières, cette nouvelle source de richesse pourrait notamment accentuer le risque de **« syndrome du mal hollandais »**.

Le syndrome du mal hollandais désigne les déséquilibres économiques qui peuvent apparaître lorsqu'un pays connaît une forte augmentation de ses revenus provenant d'une ressource naturelle. L'afflux de devises et de capitaux associé au développement du secteur concerné peut entraîner une appréciation du taux de change réel et une concentration des investissements et des ressources vers le secteur en expansion. Les autres activités tournées vers l'exportation deviennent alors relativement moins compétitives, ce qui peut freiner leur développement et renforcer progressivement la dépendance de l'économie à la ressource à l'origine du boom[14].

---

[13] Banque mondiale, *Guinea Economic Update 2025*, 2025.
[14] Fonds monétaire international, *Guinea: Selected Issues*, IMF Country Report No. 24/131, mai 2024.

Dans le cas guinéen, ce risque prend une importance particulière avec Simandou. Une étude du FMI consacrée aux conséquences macroéconomiques du projet estime que sa mise en exploitation pourrait entraîner une **appréciation du taux de change réel d'environ 3,4 % au début de la production et d'environ 1,8 % à l'horizon 2030**. Dans le même temps, le FMI estime que le niveau du PIB réel pourrait être environ **26 % supérieur en 2030** à celui d'un scénario dans lequel Simandou ne serait pas développé[15]. Autrement dit, le projet pourrait produire un gain économique considérable tout en créant des pressions susceptibles d'affecter la compétitivité des secteurs non miniers.

La Banque mondiale formule aujourd'hui un constat similaire. Elle estime qu'au-delà de 2026, la croissance guinéenne devrait continuer à être largement portée par le secteur minier et que les exportations de minerai de fer pourraient **au moins doubler l'ampleur des exportations du pays**. Elle avertit cependant que, sans réformes permettant de contrer les mécanismes du mal hollandais, cette croissance risque de rester peu inclusive et de maintenir l'économie vulnérable aux variations des prix internationaux des matières premières[16].

Cette vulnérabilité constitue l'un des principaux enjeux de Simandou. Une économie dont les exportations et les recettes dépendent fortement du minerai de fer devient davantage exposée à des facteurs qu'elle ne maîtrise pas directement : évolution de la demande mondiale, prix du minerai, ralentissement économique chez les principaux partenaires commerciaux ou encore perturbations de la production. Le FMI souligne d'ailleurs que l'augmentation du poids du secteur minier avec Simandou devrait accroître la vulnérabilité de l'économie guinéenne aux chocs touchant ce secteur.

Pour autant, le mal hollandais n'est **pas une conséquence inévitable** de Simandou. La manière dont les revenus générés par le projet seront collectés, gérés et réinvestis sera déterminante. Les simulations du FMI montrent notamment que l'utilisation des recettes fiscales de Simandou pour financer **les infrastructures et l'éducation** pourrait augmenter la productivité des secteurs non miniers, soutenir leur développement et produire des effets plus importants sur la réduction de la pauvreté. Le développement du contenu local, l'emploi de travailleurs guinéens et l'attribution de contrats à des entreprises nationales peuvent également permettre de renforcer les liens entre l'activité minière et le reste de l'économie.

Cette question est toujours au centre des discussions économiques en 2026. À l'issue de sa mission en Guinée en août 2026, le FMI a considéré que l'entrée en production de Simandou plaçait le pays à un **« moment charnière »**. Parmi les priorités identifiées

---

[15] Fonds monétaire international, *Guinea: Selected Issues*, IMF Country Report No. 24/131, mai 2024.
[16] Banque mondiale, *Guinea – Country Partnership Framework FY2027–FY2033*, Juin 2026.

figurent la gestion des ressources minières, l'investissement dans le capital humain et les infrastructures, la création d'emplois en dehors du secteur minier et la diversification économique. Les discussions ont également porté sur la possibilité de mettre en place un cadre budgétaire spécifique à la gestion de la richesse issue des ressources naturelles, notamment à travers la création éventuelle d'un **fonds souverain**[17].

L'enjeu pour la Guinée est donc de parvenir à transformer une **rente minière en capacité productive**. Si les revenus de Simandou restent principalement liés au fonctionnement du secteur extractif, le projet risque d'accentuer une dépendance déjà importante aux matières premières. S'ils permettent au contraire de financer les infrastructures, le capital humain et le développement d'activités non minières, Simandou pourrait devenir un instrument de diversification économique. Le défi consiste ainsi moins à empêcher l'économie minière de se développer qu'à faire en sorte que **son développement entraîne celui du reste de l'économie guinéenne**.

D. De la rente minière à la diversification de l'économie guinéenne

Le véritable défi posé par Simandou ne réside donc pas uniquement dans la gestion de l'expansion du secteur minier, mais dans la capacité de la Guinée à utiliser cette nouvelle richesse pour transformer progressivement la structure de son économie. Dans un pays où les exportations restent fortement concentrées autour des ressources naturelles, les revenus générés par le minerai de fer peuvent constituer un moyen de financer le développement de secteurs encore insuffisamment exploités et de réduire, à terme, la dépendance aux industries extractives.

Cette diversification apparaît d'autant plus nécessaire que la structure productive guinéenne reste relativement peu développée. L'agriculture occupe une place importante dans l'activité et dans l'emploi, mais demeure confrontée à des difficultés de productivité, d'accès aux infrastructures, au financement et aux marchés. Le développement de l'agro-industrie pourrait notamment permettre de transformer davantage de produits agricoles sur le territoire national, de créer des emplois et de renforcer les liens entre production locale et consommation intérieure. L'énergie, les transports, les services ou encore certaines activités industrielles constituent également des secteurs dans lesquels les investissements liés à Simandou pourraient produire des effets au-delà de l'exploitation minière elle-même.

La question de l'utilisation des recettes publiques devient alors centrale. Les analyses du FMI consacrées à Simandou montrent que les effets du projet sur l'économie

---

[17] Fonds monétaire international, « Les services du FMI achèvent leur mission en Guinée », communiqué de presse n° 26/275, 11 août 2026.

guinéenne dépendent fortement de la manière dont les revenus supplémentaires seront utilisés. Dans ses simulations, l'investissement des recettes fiscales provenant du projet dans les **infrastructures et l'éducation** permettrait d'améliorer la productivité des secteurs non miniers et d'accroître les effets de Simandou sur la réduction de la pauvreté. À l'inverse, une utilisation insuffisamment productive de ces ressources limiterait les retombées du projet sur le reste de l'économie[18].

L'investissement dans le capital humain constitue à ce titre un enjeu essentiel. Le développement d'infrastructures minières particulièrement sophistiquées ne garantit pas automatiquement une participation importante de la main-d'œuvre et des entreprises guinéennes aux activités générées par le projet. La formation professionnelle et technique, l'amélioration de l'éducation et le développement de compétences adaptées aux besoins des entreprises peuvent permettre à une plus grande partie de la population de bénéficier des nouvelles opportunités économiques. Le contenu local peut également favoriser l'intégration d'entreprises guinéennes dans les chaînes d'approvisionnement de Simandou et éviter que l'essentiel de la valeur créée autour du projet ne reste concentré entre les opérateurs miniers et leurs fournisseurs internationaux.

La diversification passe également par la capacité à utiliser les infrastructures de Simandou au-delà de leur fonction extractive. La construction du chemin de fer Trans guinéen et des installations portuaires représente un investissement infrastructurel exceptionnel pour le pays. Si ces équipements permettent progressivement de faciliter le transport d'autres marchandises, de connecter des territoires enclavés et de favoriser les échanges intérieurs, leur impact pourrait dépasser largement l'exportation du minerai de fer. Cette logique est aujourd'hui au cœur de l'approche du **« corridor économique de Simandou »**, soutenue notamment par la Banque mondiale, qui envisage les infrastructures associées au projet comme un moyen de favoriser l'agriculture, les entreprises privées, la connectivité et le développement des territoires traversés[19].

Cette ambition s'inscrit plus largement dans le programme national **Simandou 2040**, présenté par les autorités guinéennes comme une stratégie de transformation économique à long terme. Le programme vise précisément à utiliser les ressources et les infrastructures associées à Simandou pour soutenir d'autres secteurs économiques et financer le développement du pays[20]. La réussite d'une telle stratégie dépendra

---

[18] Fonds monétaire international, *Guinea: Selected Issues*, IMF Country Report No. 24/131, mai 2024.
[19] Banque mondiale, *Guinea – Country Partnership Framework FY2027–FY2033: Annex 2 – Leveraging WBG Approach Around Simandou Economic Corridor*, 25 Juin 2026.
[20] Banque africaine de développement, « Guinée : la Banque africaine de développement s'engage à accompagner le programme Simandou 2040 », 21 janvier 2026.

néanmoins de sa mise en œuvre, de la sélection des investissements, de la transparence dans l'utilisation des recettes et de la capacité institutionnelle de l'État à gérer une augmentation rapide des ressources publiques.

La question de la gouvernance est donc indissociable de celle de la diversification. L'augmentation des recettes minières ne produit pas mécaniquement du développement. Elle suppose des mécanismes permettant de garantir leur collecte, leur transparence et leur orientation vers des investissements capables de produire des effets économiques sur le long terme. Les discussions menées en 2026 entre les autorités guinéennes et le FMI autour d'un cadre budgétaire adapté aux revenus issus des ressources naturelles, ainsi que de la possibilité d'un fonds souverain, montrent que cette question prend une importance croissante à mesure que Simandou monte en puissance.

La réussite économique de Simandou ne pourra donc pas être mesurée uniquement au nombre de tonnes de minerai exportées ou au niveau de croissance du PIB. Elle dépendra également de la capacité de la Guinée à utiliser cette période de forte croissance pour **élargir sa base productive, développer ses infrastructures, renforcer son capital humain et créer davantage d'activités économiques indépendantes du secteur minier**. Sortir du syndrome du mal hollandais reviendrait ainsi à faire de la rente de Simandou non pas une nouvelle source de dépendance, mais un moyen de préparer progressivement l'économie guinéenne à dépendre moins de ses ressources extractives.

Recommandations

L'entrée en production de Simandou place la Guinée face à une opportunité économique exceptionnelle, mais également face à des choix qui détermineront la portée réelle du projet sur plusieurs décennies. La réussite de Simandou ne dépendra pas uniquement du niveau de production ou des recettes générées, mais de la capacité du pays à utiliser cette nouvelle richesse pour renforcer durablement son économie. Plusieurs orientations apparaissent ainsi prioritaires.

1. Mettre en place un cadre durable et transparent de gestion des recettes de Simandou

L'augmentation attendue des recettes minières nécessite un cadre budgétaire capable de limiter les effets de la volatilité des cours du minerai et d'éviter qu'une hausse temporaire des revenus ne se traduise principalement par une augmentation des

dépenses courantes. Les projections de l'ITIE montrent en effet que les recettes de Simandou pourraient atteindre plusieurs milliards de dollars par an, mais qu'elles resteront fortement dépendantes du niveau de production et des prix internationaux.

La Guinée pourrait ainsi poursuivre les réflexions engagées avec le FMI concernant la mise en place d'un **cadre budgétaire fondé sur des règles**, éventuellement accompagné d'un fonds souverain. Une partie des recettes pourrait être consacrée aux investissements prioritaires, une autre à la stabilisation des finances publiques face aux fluctuations des prix et, à plus long terme, à la constitution d'une épargne bénéficiant aux générations futures. Le FMI a précisément identifié en août 2026 la gestion des ressources, l'investissement dans le capital humain et les infrastructures ainsi que la diversification comme des priorités pour la nouvelle phase économique du pays.

Un tel mécanisme devrait cependant être accompagné de règles de gouvernance précises : publication régulière des recettes perçues et de leur utilisation, mécanismes de contrôle indépendants et maintien de l'accès de la société civile aux informations relatives au secteur extractif. La Validation 2026 de l'ITIE montre que la Guinée a réalisé des progrès importants en matière de transparence, tout en identifiant encore des améliorations nécessaires dans la gestion des recettes et les transferts infranationaux.

2. Faire du Trans Guinéen une infrastructure au service de l'ensemble de l'économie

La construction du chemin de fer et des infrastructures portuaires représente l'une des retombées les plus structurantes de Simandou. Mais leur contribution au développement dépendra de leur capacité à dépasser leur fonction initiale de transport du minerai.

La Guinée devrait donc favoriser progressivement une utilisation du corridor permettant de connecter les zones agricoles, les entreprises et les centres urbains aux marchés nationaux et internationaux. Cela suppose également de développer les infrastructures secondaires nécessaires autour du corridor : routes, énergie, stockage, télécommunications et plateformes logistiques.

Cette approche rejoint celle du **Simandou Economic Corridor** soutenue par la Banque mondiale, qui cherche précisément à transformer les infrastructures associées au projet en plateforme de diversification économique dans l'agriculture, les transports, le développement urbain, le capital humain et d'autres activités productives.

L'agriculture pourrait notamment constituer l'un des principaux bénéficiaires de cette stratégie. Le programme AgriConnect lancé en avril 2026 associe d'ailleurs explicitement le développement des systèmes agroalimentaires aux opportunités offertes par le corridor de Simandou.

3. Faire du contenu local un instrument de création de capacités guinéennes

La politique de contenu local devrait aller au-delà d'objectifs quantitatifs concernant le nombre de travailleurs ou de fournisseurs guinéens participant au projet. L'objectif à long terme doit être de permettre aux travailleurs et aux entreprises nationales d'acquérir des compétences susceptibles d'être utilisées dans d'autres secteurs.

La formation professionnelle pourrait ainsi être davantage articulée avec les besoins liés à l'exploitation minière, au ferroviaire, à la logistique, à l'énergie, à la maintenance et aux activités industrielles. Parallèlement, l'accompagnement des PME guinéennes devrait faciliter leur accès aux marchés générés par Simandou, notamment à travers la formation, l'accès au financement et l'amélioration de leurs capacités techniques.

Cette stratégie est d'autant plus importante que l'emploi directement créé par le secteur minier restera insuffisant pour absorber à lui seul les besoins du marché du travail. La Banque mondiale place d'ailleurs la création d'emplois, le développement des compétences et l'expansion des activités privées non minières au cœur de son nouveau partenariat 2027-2033 avec la Guinée.

Le véritable succès du contenu local serait ainsi que les compétences et entreprises développées grâce à Simandou puissent progressivement intervenir dans **l'ensemble de l'économie guinéenne**, et non rester dépendantes du seul cycle minier.

4. Utiliser la rente minière pour accélérer la diversification économique

La Guinée devrait éviter que l'augmentation des exportations de fer ne renforce davantage la concentration de son économie autour des matières premières. Une partie importante des ressources générées par Simandou devrait donc être orientée vers des secteurs capables de créer des emplois et des revenus indépendamment de l'activité minière.

L'agriculture et l'agro-industrie apparaissent particulièrement importantes, mais la diversification peut également concerner l'énergie, les transports, les services, la transformation industrielle et le numérique. L'objectif n'est pas de réduire artificiellement l'importance du secteur minier, mais de **profiter de sa croissance pour permettre à d'autres secteurs de se développer**.

Cette orientation correspond également au principal défi identifié par le FMI : convertir l'expansion minière en investissements dans les infrastructures et le capital humain tout en développant les possibilités d'emploi en dehors des mines.

À plus long terme, la Guinée pourra également chercher à augmenter progressivement la valeur qu'elle capte dans les chaînes de valeur minière. Toutefois, une politique de transformation locale réaliste devra tenir compte des besoins considérables en énergie, en compétences, en technologies et en capitaux nécessaires au développement

d'activités industrielles compétitives. L'objectif devrait donc être progressif plutôt que de considérer la transformation locale du minerai comme une conséquence automatique de son extraction.

5. Renforcer le suivi environnemental et la participation des communautés locales

Enfin, la réussite de Simandou ne pourra être qualifiée de durable si ses bénéfices économiques sont obtenus au prix de coûts environnementaux et sociaux disproportionnés pour les populations vivant dans les territoires concernés.

Les études d'impact, programmes de compensation et engagements environnementaux des opérateurs doivent donc s'accompagner d'un **suivi régulier et accessible au public**. Une attention particulière devrait être accordée à la qualité de l'eau, à la biodiversité, à l'utilisation des terres, aux déplacements de populations et à l'évolution des moyens de subsistance des communautés.

Les populations concernées doivent également pouvoir participer aux décisions qui affectent leurs territoires et disposer de mécanismes accessibles pour signaler les difficultés rencontrées et demander réparation. Dans cette perspective, le développement local ne doit pas être considéré comme une simple compensation aux conséquences du projet : les régions directement affectées doivent pouvoir devenir des bénéficiaires de la nouvelle dynamique économique.

Conclusion

L'entrée en exploitation de Simandou marque un tournant majeur pour l'économie guinéenne. Par l'ampleur de ses réserves, les investissements mobilisés et les infrastructures construites, le projet pourrait profondément modifier la place de la Guinée dans l'économie mondiale du minerai de fer. Les perspectives de croissance, d'exportations et de recettes publiques sont considérables et offrent au pays des moyens nouveaux pour financer son développement.

Pourtant, l'expérience guinéenne rappelle que **l'abondance des ressources naturelles ne suffit pas à produire du développement**. Malgré plusieurs décennies d'exploitation de la bauxite, de l'or et d'autres ressources minières, l'économie reste fortement dépendante du secteur extractif, tandis que les retombées sur l'emploi, la diversification productive et les conditions de vie d'une partie de la population demeurent limitées. Simandou pourrait ainsi accentuer un modèle déjà existant : celui d'une économie générant une richesse importante grâce à ses ressources naturelles, sans parvenir à la diffuser suffisamment dans le reste de la société.

C'est précisément ce qui fait de Simandou une opportunité autant qu'un risque. Une augmentation massive des exportations de minerai de fer pourrait renforcer la dépendance aux matières premières, accroître l'exposition de l'économie aux fluctuations des cours internationaux et alimenter les mécanismes du syndrome du mal hollandais. Mais cette trajectoire n'est pas inévitable. Si les revenus supplémentaires sont investis dans les infrastructures, l'éducation, la formation, l'agriculture, l'énergie et les autres secteurs productifs, la rente minière peut au contraire devenir un moyen de réduire progressivement cette dépendance.

Le projet possède également une dimension stratégique internationale. La qualité du minerai de Simandou et les transformations engagées dans l'industrie sidérurgique mondiale renforcent l'intérêt du gisement pour les grandes puissances industrielles, notamment la Chine. Cette nouvelle position peut accroître le poids économique de la Guinée, mais elle pose également la question de sa capacité à capter une plus grande partie de la valeur générée par ses ressources. La souveraineté économique ne se mesure donc pas seulement à la propriété du minerai, mais à la capacité du pays à négocier les conditions de son exploitation, développer ses propres compétences et entreprises et utiliser cette richesse au service de ses priorités nationales.

La réussite de Simandou se jouera ainsi largement **en dehors de la mine elle-même**. Elle dépendra de la capacité à transformer le Trans Guinéen en véritable corridor économique, à intégrer davantage les entreprises nationales aux chaînes d'approvisionnement, à former une main-d'œuvre capable d'utiliser les compétences acquises dans d'autres secteurs et à gérer les recettes publiques de manière

transparente et durable. Elle dépendra également de la capacité de l'État et des opérateurs à protéger les écosystèmes et à garantir que les communautés directement affectées par le projet puissent participer à la nouvelle dynamique économique.

Le programme Simandou 2040 traduit précisément l'ambition de faire du projet minier le point de départ d'une transformation plus large du pays. Mais l'écart entre une stratégie annoncée et ses résultats devra être évalué dans la durée. Les prochaines années seront donc déterminantes pour observer si la croissance générée par Simandou se traduit effectivement par une diversification économique, une amélioration des infrastructures et des services publics, une montée en compétences de la population et une réduction durable des inégalités.

Simandou peut ainsi permettre à la Guinée de concilier industrie extractive et développement économique, mais cette transformation n'a rien d'automatique. Le véritable enjeu n'est pas uniquement de savoir combien de minerai sera extrait ou combien de milliards de dollars seront générés, mais ce que la Guinée aura réussi à construire grâce à cette richesse. À terme, la réussite du projet pourra être mesurée à sa capacité à faire d'une ressource naturelle épuisable le point de départ d'une économie plus diversifiée, plus productive et capable de créer de la richesse au-delà de l'exploitation minière.

BIBLIOGRAPHIE

Institutions internationales et rapports économiques

Banque mondiale, *Guinea – Country Partnership Framework for the Period FY2027–FY2033*, Washington, D.C., World Bank Group, 2026.

Banque mondiale, *Guinea – Country Partnership Framework for the Period FY2027–FY2033: Annex 2 – Leveraging WBG Approach Around Simandou Economic Corridor*, Washington, D.C., World Bank Group, 25 Juin 2026.

Banque mondiale, « Guinea Launches AgriConnect Compact to Transform Agri-Food Systems, Strengthen Food Security, and Create Jobs », 30 Avril 2026.

Banque mondiale, *Guinea Economic Update 2025*, 2025.

Banque africaine de développement, « Guinée : la Banque africaine de développement s'engage aux côtés du pays pour réussir le Programme Simandou 2040, un projet stratégique de développement », 21 janvier 2026.

Fonds monétaire international (FMI), *Guinea: Selected Issues*, IMF Country Report No. 24/131, Washington, D.C., mai 2024.

Fonds monétaire international (FMI), *Guinea: 2024 Article IV Consultation and Request for Disbursement Under the Rapid Credit Facility – Press Release; Staff Report; and Statement by the Executive Director for Guinea*, IMF Country Report No. 24/130, Washington, D.C., mai 2024.

Fonds monétaire international (FMI), « Les services du FMI achèvent leur mission relative aux consultations de 2026 au titre de l'article IV et concluent un accord au niveau des services de 41 mois au titre de la facilité élargie de crédit avec la Guinée », communiqué de presse n° 26/275, 11 août 2026.

ITIE et gouvernance du secteur extractif

Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), *Validation Report : Guinea 2026*, mai 2026.

ITIE Guinée, *Guinea Simandou Financial Modelling Study*, Juin 2025.

ITIE, « La promesse de Simandou en faveur du développement : transformer les recettes minières en bénéfices durables pour la Guinée », 5 juin 2026.

ITIE, *EITI Progress Report 2025*, 2026.

ITIE, « Guinea has achieved a good score in implementing the 2023 EITI Standard », decision du Conseil 2026-18/BC-375, 12 mai 2026.

Simandou et industrie minière

Rio Tinto, « Simandou », page de présentation du projet, consultée en 2026.

Rio Tinto, « Key project updates – Simandou », *Annual Report 2025*, 2026.

Rio Tinto, *Invested in Africa*, 2025.

Rio Tinto, « Guardians of the Forest », 29 Janvier 2026.

Rio Tinto, *Simandou: Khoun na keli*, 2026.

Programme Simandou 2040, documents et publications institutionnelles relatifs au contenu local, à l'emploi, à la formation et au transfert de compétences, 2026.

Industrie sidérurgique mondiale

World Steel Association, *World Steel in Figures 2025*, Bruxelles, 2025.

Droits humains, environnement et impacts sociaux

Human Rights Watch, *World Report 2025: Guinea*, 2025.

Human Rights Watch, « Guinée : Garantir le respect des droits dans le cadre du projet massif de minerai de fer », 7 décembre 2022.

International Finance Corporation (IFC), *Performance Standard 6: Biodiversity Conservation and Sustainable Management of Living Natural Resources*.

Presse

Reuters, « Guinea’s bauxite exports jump 25% to 183 million tons in 2025 on Chinese demand », 26 janvier 2026. Les données rapportées sont de 182,8 millions de tonnes exportées en 2025, dont 74 % vers la Chine.